

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B., 11 SEPTEMBRE 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

DES FAITS

La plupart des journaux français du Canada ont commenté la déclaration récente de Sir John Willison, ancien rédacteur du "Globe" et du "News" de Toronto, sur la nécessité de connaître la langue française.

Sir John est revenu d'un voyage d'Europe où il a constaté qu'il est absolument nécessaire de parler français pour se bien renseigner, dans plusieurs des pays qu'il a visités. En raison de sa conviction personnelle, Sir John recommande "that every Canadian should be compelled to learn that language", et il ajoute "that something should be done to make the Dominion of Canada a bilingual country".

Ce que veut Sir John est que tous les canadiens-anglais apprennent et connaissent la langue française et ceci pour le plus grand avantage de ses compatriotes dans leurs relations commerciales, au Canada et à l'étranger.

L'ancien rédacteur ajoute également que l'on devrait travailler à faire du Canada un pays bilingue. Voilà une vieille idée qui a pris bien du temps à germer dans un cerveau anglo-saxon. Mais enfin, elle a germé et nous souhaitons qu'elle ne mourra pas avant sa fructification. Peut-être alors pourrions-nous aller demander à nos gouvernants de permettre à nos enfants d'apprendre la langue française, notre langue, avec la perspective d'être exaucés. Lorsque nos compatriotes anglais sauront notre langue, peut-être nous toléreront-ils le droit de la faire apprendre à nos enfants, sans craindre la "french domination".

Voyons ce qui se passe actuellement dans notre province, au sujet de l'enseignement du français. Au cours de notre voyage avec les Pèlerins du "Devoir", nous avons entendu répéter très souvent que la population anglaise des provinces maritimes avait un esprit large (broad-minded), et que les différends de races n'existaient pas. En effet cette situation fut telle, tant que nous, la minorité, avons semblé dormir sous l'effet magnétique de cette largeur d'esprit apparente. Mais voici qu'un groupe s'éveille; l'esprit se rétrécit. Les acadiens veulent un meilleur enseignement du français dans les écoles; au congrès des municipalités l'on présente une résolution pour centraliser l'administration scolaire, et enlever alors aux parents acadiens le privilège de choisir une institutrice qui connaît la langue française. L'Hon. M. Véniot, comme nous l'avons déjà dit, s'oppose fortement à un tel changement. Honneur à lui!

Un journal anglais de Moncton fait du mouvement une question politique. En criant à la "french domination", il effraie le premier ministre qui, pour conserver le pouvoir, a besoin du vote anglais. Alors, diplomatie politique! la politique et les élections d'abord, puis la langue française ensuite. Quelques ardents sont isolés, la presse se tait, un comité se réunit à huis clos et décide d'attendre après les élections pour continuer son travail. Tout le monde se rendort, et l'esprit anglo-saxon de nouveau s'élargit sous la chaleur réconfortante de l'inaction. Une fois de plus dans l'histoire les droits du français ont été immolés au dieu de la politique.

Voilà bien la mise en pratique de cette recommandation récemment donnée d'une voix ronflante: "Respectons les droits des autres, vivons dans l'union et la charité fraternelle". Et nos droits, à nous, qu'en ferons-nous? Allons-nous les enfouir sous un drapeau politique quelconque et les s'y laisser perdre? Allons, dépouillons-nous de ce lourd manteau de vaincu qui nous enveloppe et qui nous fait trop nous courber devant nos compatriotes anglais. Plaçons-nous à leur niveau et obtenons leur respect ou continuons à nous traîner à leurs pieds et avalons leur mépris.

ET NOUS?

LA CONTREBANDE ET NOTRE PROGRES

Le Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, à une assemblée tenue lundi dernier, a recommandé au gouvernement fédéral de mettre fin à la contrebande qui se pratique le long de la frontière américaine.

Si les hommes d'affaires de la Vieille Cité ressentent l'effet néfaste de la contrebande, lorsqu'ils sont à plusieurs milles de la frontière, à plus forte raison nos hommes de commerce locaux doivent-ils souffrir de cet état de choses. Comment se fait-il alors, qu'en notre petite ville, personne ne se plaint? Par le mot "plandre" nous ne voulons pas signifier ces critiques faites en famille, entre quatre murs, en cachette, pour ne déplaire à personne. Nous voulons parler de cette plainte formulée franchement et faite à qui de droit.

Est-ce que par hasard, personne n'aurait à se plaindre de la

contrebande? Pourtant, depuis plusieurs mois nous entendons certains marchands se plaindre de la dureté des temps et en attribuer toute la faute au commerce clandestin des marchandises étrangères. N'avons nous pas, nous aussi une Chambre de Commerce, dont le principal devoir est de protéger le commerce local? Réfléchissons et s'il y a lieu de se plaindre, agissons.

L'INCOMPETENCE DE M. MEIGHEN

Montréal, 9.— En page éditoriale la "Gazette" publie aujourd'hui un article où elle analyse les causes de la défaite des conservateurs dans St Antoine, défaite qu'elle attribue à l'incompétence de M. Meighen et demande sa retraite. L'organe conservateur demande de réunir en convention les délégués de toutes les parties du pays qui exprimeraient leur préférence sur le choix d'un leader.

A L'EXPOSITION IMPERIALE UNE PROPAGANDE CONTRE LE FRANÇAIS AU CANADA

Ottawa, 10.— Il se fait à l'Exposition Impériale de Wembley une propagande organisée contre le français au Canada, a déclaré M. Philippe Dubois, avocat d'Ottawa, et professeur à l'Université, qui vient d'arriver dans la capitale d'un voyage en Angleterre. L'étranger qui demande des renseignements sur notre pays apprend, des représentants officiels du Gouvernement canadien, que le Canada est un pays exclusivement anglais et que le français, qui n'est pas officiel, est peut-être parlé par un petit nombre dans la Province de Québec, que le Règlement 17 en Ontario a été appliqué à la demande de Sir Wilfrid Laurier, qui aurait approuvé cette loi en pleine Chambre des Communes. Au pavillon canadien, le français est ignoré et personne ne peut obtenir qu'on lui parle français. Sur 1.200 employés, deux seulement, un gardien et un décorateur, parlent notre langue, les autres l'ignorent totalement.

DES OUBLIES

Un Peu d'Histoire

Ce titre désigne les Frères hospitaliers de saint Jean de Dieu, qui, de 1716 à 1758, exercèrent à Louisbourg, Cape-Breton, presque sans interruption, leur admirable ministère. Si ma modeste étude était destinée à des lecteurs français ou espagnols, parler d'"oubliés" serait un impain, mais j'écris ici pour les gens de chez nous. On rencontre, il est vrai, dans nos bibliothèques ordinaires, quelques volumes où se lisent des phrases comme celles-ci: "Les frères de saint Jean de Dieu avaient fondé à Louisbourg un grand hôpital pour les hommes". "Les Frères de la charité possédaient aussi à Louisbourg un vaste hôpital." "On établit à Louisbourg un hôpital desservi par les religieux de la charité". Avouons-le, pour fixer l'attention du lecteur tant soit peu distrait, ce n'est pas suffisant. Restent les archives du gouvernement, des maisons les plus anciennes du pays. Ces documents, on les comprend, ne sont pas à la portée de tout le monde, et tout le monde n'a pas le goût, ni la patience de consulter les documents. Et puis, une autre chose devait favoriser l'oubli des bons Frères de la Charité chez nous. Leur histoire ici se trouve liée à celle de Louisbourg, et Louisbourg autrefois forteresse redoutable, considérée comme la clé du Canada, n'intéresse plus à grande époque, et le petit nombre; depuis 1758, ce n'est plus pour nous qu'un souvenir, "quelques débris au milieu d'un champ désert".

Pourtant de ces ruines de ce champ désert, il monte une vague rumeur qui rappelle la "Cloche de Louisbourg", chantée naguère par un de nos poètes: "O cloche, c'est l'écho sonore Des sœurs murailles glorieuses Qui soupire et sanglote encore Dans son silence harmonieux. Dans ce champ désert se dressent des murailles et des croix, et l'on voit passer des moines, des infirmiers en robe noire, qui portent des soldats blessés; des vierges timides, là-bas à genoux, prient pour le salut de la France; on entend les éclats de la mitraille, les gémissements des mourants. Pardessus tout cela, au milieu du tumulte, retentit le cri de Vive le Christ! Vive la France!"

Cette forteresse de l'Île Royale, elle eut ses jours glorieux, ses jours d'abandon, et d'humiliation, elle a connu les fureurs de la puissance et les tristesses de la défaite. Qui nous dira ce qu'elle a vu de souffrances muettes, de dévouement obscurs? En 1745, ses chapelles furent profanées, ses couvents pillés, au point que l'évêque de Québec ordonna des prières publiques pour réparer les odieuses profanations commises par les Anglais. En 1758, quinze cents hommes de la garnison furent tués, et Louisbourg ne fut plus qu'un amas de ruines. Mais jusqu'au bout, jusqu'au départ final du drapeau français, on vit là les Récollets, les Sœurs de la Con-

grégation, les Frères de la Charité, retenus surtout par l'amour du bon Dieu et des âmes l'Eglise est une école incomparable d'héroïsme.

Je disais, il y a un instant, que les Frères de la Charité sont chez nous des "oubliés". Arrêtons-nous un peu devant ces humbles, ces admirables enfants de saint Jean de Dieu, ouvriers de la première heure et de la dernière, à Louisbourg.

Les Frères hospitaliers de saint Jean de Dieu — il importe de le bien remarquer — diffèrent des Frères hospitaliers de saint Joseph de la Croix, nommés aussi Frères Charon. Les Frères Charon eurent pour fondateur Jean-François Charon, né à Québec en 1654, et disparurent tout à fait en 1745, après avoir rendu de grands services à la colonie, soit comme infirmiers soit comme instituteurs; les Frères de saint Jean de Dieu sont les fils spirituels, les héritiers de saint Jean de Dieu, et ont été fondés à Grand-Pré, en 1540. Lorsque la révolution de 1789 éclata, les Frères de la Charité de saint Jean de Dieu possédaient, en France, trente-neuf hôpitaux, dont sept dans les colonies. Trois cent cinquante-cinq religieux desservaient ces hôpitaux. Le nombre des lits s'élevait à cinq mille, dans lesquels étaient annuellement quatre-vingt-cinq mille malades. A la même époque, les mêmes religieux opéraient des merveilles en Espagne et en Italie. La congrégation espagnole comptait huit provinces, la congrégation italienne neuf. Les Frères hospitaliers recevaient des notions de médecine, de chirurgie, de pharmacie, d'économie administrative; ils étaient avant tout formés à l'école de saint Jean de Dieu, école d'abnégation, de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'hospitalité.

"Toujours pressés par la charité", dit un auteur espagnol du XVIIe siècle, "sans cesse ils travaillent pour la gloire de Dieu, pour le salut du prochain, pour leur propre sanctification. Et dans cette continuité de services charitables, ils n'ont ni ambition, ni intérêts; on n'aperçoit en eux que la joie qui paraît sur leur visage". Voici un autre témoignage au sujet de la communauté de Paris. Messire Jean de Loyac, aumônier du roi et abbé de Gondouin, dit en parlant de cette communauté: "La Conduite des religieux, enfants de Jean de Dieu, a toujours été si conforme au recueillement intérieur de leur bienheureux fondateur, si bien unie avec les emplois extérieurs de leur institution; la conduite des supérieurs si prudente et si régulière, que, parmi les religieux de France, l'Eglise n'en a pas compté de plus admirables, sous tous les rapports. L'expérience que j'en fais depuis vingt-neuf années que Dieu permet que j'y rende quelques services aux pauvres, exige de ma plume ce témoignage irréprochable. Occupés uniquement, comme leur instituteur, de la gloire de Dieu et du

Suite à la page 6

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
Capital autorisé \$5.000.000.00
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

La seule banque au Canada dont les argent confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard.

Succursale d'Edmundston
F.-H. BOURGOIN, Gérant.

LA BANQUE NATIONALE VAN BUREN, MAINE.

4 Pour Cent
Nous payons un intérêt composé de 4% à tous les six mois, dans le département d'épargne.
Pour plus amples détails, Téléphonez No. 53, écrivez ou venez nous voir.
L.-V. THIBODEAU, Pres.
A.-A. CYR, Cashier.

LES CONSERVATEURS S'ORGANISENT

ASSEMBLEE A ST-LEONARD CLAIR ET EDMUNDSTON

Edmundston, 11.— Probablement en vue des élections provinciales, tant au fédéral qu'au provincial, le parti conservateur se réorganise dans toute la province du Nouveau Brunswick. En effet, avant que douze mois se soient écoulés, les politiciens nous assurent que nous aurons passé par deux élections — Ouf!

Les assemblées tenues cette semaine, dans l'intérêt de l'opposition, dans notre comté ont obtenu, nous assure-t-on un grand succès — S'attaquer à la forteresse libérale qu'est le comté de Madawaska était bien audacieux, et il fallait tout le "front" de MM. A. J. Doucet, H. Boulet et C. D. Richard pour en faire la première attaque.

Plusieurs centaines de personnes assistèrent à chacune des assemblées et pour se servir de l'expression d'un des orateurs, les "auditeurs écoutèrent avec un silence religieux" les critiques oppositionalistes.

A Edmundston, l'assemblée se tint hier soir, dans le Théâtre Casino. Environ trois cents personnes étaient présentes. Son Honneur le Maire Max D. Cormier, présida l'assemblée et le premier adressa la parole. Il exposa rapidement la situation financière de la Province. En 1917, dit-il, la dette provinciale était d'environ \$15.000.000, dette contractée par toutes les administrations précédentes, depuis la Confédération en 1867, c'est-à-dire pendant 50 ans — La dette actuelle est d'environ \$31.000.000, et cette augmentation de \$16.000.000 sur la dette

publique est survenu depuis les sept dernières années, sous l'administration actuelle, l'intérêt total que le gouvernement local a payé annuellement s'élève à \$1.550.000.

M. Cormier profita également de la circonstance pour mettre au point certaines de ses adversaires politiques.

L'orateur suivant M. C. H. Richard, leader de l'opposition provinciale — M. Richard répéta en anglais ce que l'orateur précédent avait dit en français, mais avec plus de détails; il reprocha au gouvernement actuel de ne pas vouloir payer les intérêts sur la dette du Valley Railway. Il reprocha également à l'administration actuelle de temporiser avec la question du développement des pouvoirs hydrauliques du Grand Sault — et d'avoir un programme trop élaboré et trop dispendieux dans le ministère de la Santé publique.

M. Richards conclut en rappelant aux auditeurs que les deux partis politiques sont d'accord sur le développement des pouvoirs hydrauliques dans la province; en autant que l'entreprise n'endettera pas la province davantage.

M. Richards est plutôt un coureur qu'un orateur. Pour un politicien il lui manque cet air de conviction que l'on trouve chez les autres orateurs de la soirée. Il n'a pas l'apparence d'un leader, peut-être en a-t-il les qualités?

M. H. Boulet, ex-député pour le comté de Rimouski aux Communes d'Ottawa, fut l'orateur qui vint. M. Boulet est un de ces politiciens de la vieille école canadienne. Il a conservé indenne les principes politiques de Sir John MacDonald et il les enseigne. Ses principes de protection et d'éco-

(suite à la page 6)